

Yohan CAILLAULT
Pétitionnaire du projet



Comité de projet

Projets de Volière Photovoltaïque pour gibiers

Terranjou

EARL La Closerie de la Buffe

15/12/2025

Pierre CHENU
Chargé de développement de projets agrivoltaïques
& Ingénieur agronome

SOMMAIRE

1. Technique Solaire, acteur avéré de la transition énergétique
2. Le projet agrivoltaïque à Val-de-Livenne





PHOTOVOLTAÏQUE



100% énergies renouvelables

TECHNIQUE SOLAIRE

- › Centrales au sol et flottantes
- › Ombrières de parking
- › Rénovation de toitures
- › Serres photovoltaïques
- › Constructions neuves



Produire ensemble une énergie durable

TECHNIQUE BIOGAZ

- › Méthanisation territoriale



Produire ensemble une énergie durable



BIOGAZ

DEVELOPPEMENT

FINANCEMENT

EXPLOITATION
ET MAINTENANCE



Avec une présence sur toute la chaîne de valeur de ses projets, Technique Solaire est un opérateur intégré !



Les associés fondateurs et leur vision

Nos valeurs

Notre expertise du secteur des énergies renouvelables nous permet de ne rien laisser au hasard

Excellence

Initialement un projet entrepreneurial, notre PME devenue ETI est toujours en pleine croissance

Ambition

Nous développons, concevons et construisons nos projets de manière durable et pérenne sous tous leurs aspects

Durabilité

Proximité

La relation instaurée avec nos interlocuteurs constitue une valeur majeure



Julien Fleury

Co-fondateur et directeur général en charge des opérations



Lionel Themine

Co-fondateur et directeur général en charge du financement



Thomas de Moussac

Co-fondateur et directeur général en charge du développement



Majoritaires au capital



Les partenaires financiers historiques du groupe

bpifrance

CA CRÉDIT AGRICOLE
DE LA TOURaine ET DU POITOU

CA UNIFERGIE
GROUPE CRÉDIT AGRICOLE

Des levées de fonds pour le financement des projets :

- 133 millions d'euros en 2021
- 170 millions d'euros en 2022
- 114 millions d'euros en 2023
- 224 millions d'euros en 2024



Nos chiffres clés

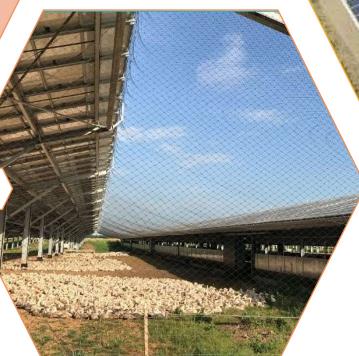


1 GWc en exploitation ou en construction



**Chiffre d'affaires 2024 :
240 M€**

+1000 installations photovoltaïques



~ 260 collaborateurs





Réalisations

Bâtiment neuf

Bâtiment neuf
Saint-Menoux (03) – France

Puissance : **325 kWc**
Mise en service : **Septembre 2020**





Réalisations

Rénovation de toiture

Rénovation de toiture Niort (79) – France

Puissance : 1,6 MWc

Mise en service : Août 2017





Réalisations

Ombrières de parking

Ombrières de parking
Limalonges (79) – France

Puissance : **4,4 MWc**
Mise en service : **Octobre 2017**





Réalisations

Parc au sol

Parc au sol
Uttarakhand – Inde

Puissance : **5,5 MWc**
Mise en service : **Mai 2017**





Réalisations

Parc au sol

Parc au sol

Saint-Priest-Taurion (87) – France

Puissance : **5 MWc**

Mise en service : **Mars 2022**

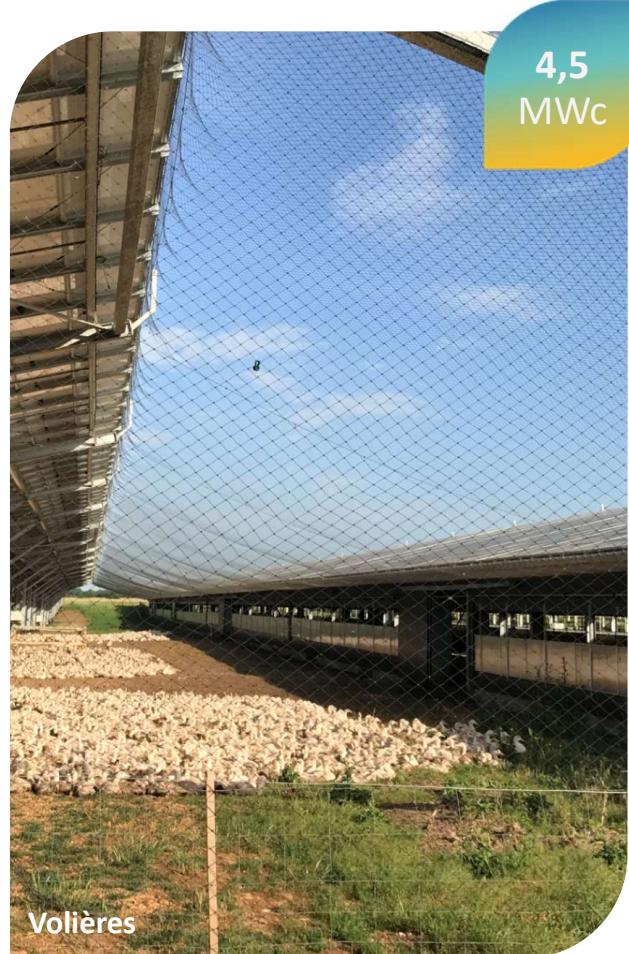
Typologie de terrain : ancienne
zone de stockage bois

Ancrage : bi-pieux





Quelques exemples de projets agrivoltaïques

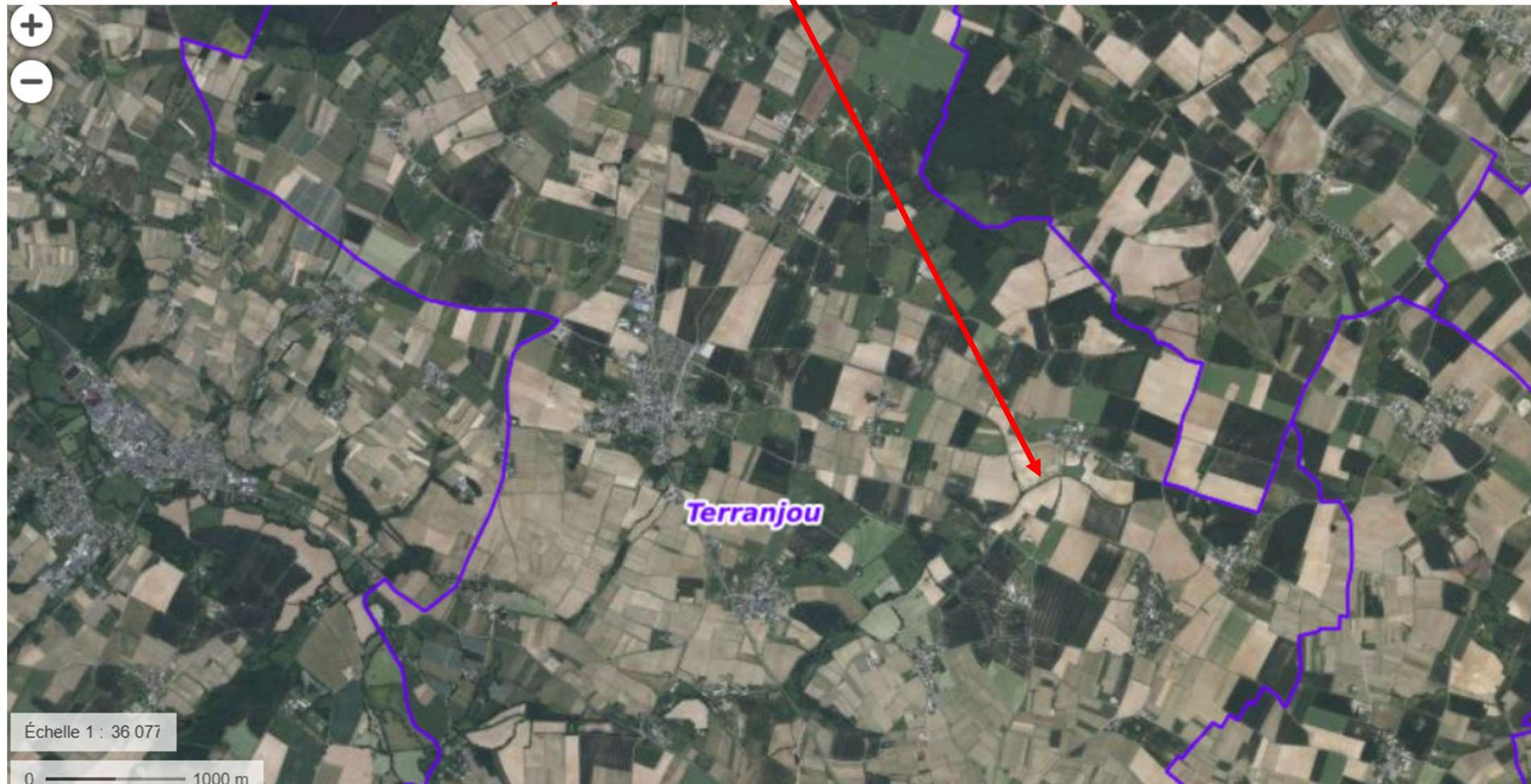


SOMMAIRE

1. Technique Solaire, acteur avéré de la transition énergétique
2. Le projet agrivoltaïque



■ *Localisation du projet*



Commune de Terranjou

Surface projet utile	3,5 ha
Emprise au sol	2 ha
Puissance estimative	5,2 MWc
Énergie annuelle estimative	6 415 990 kWh
Nombre de foyers alimentés	2 333 foyers
Densité	8000 faisans soit 4,3m ² /faisan

Projet - Lieu-dit « Les Sauleaux »

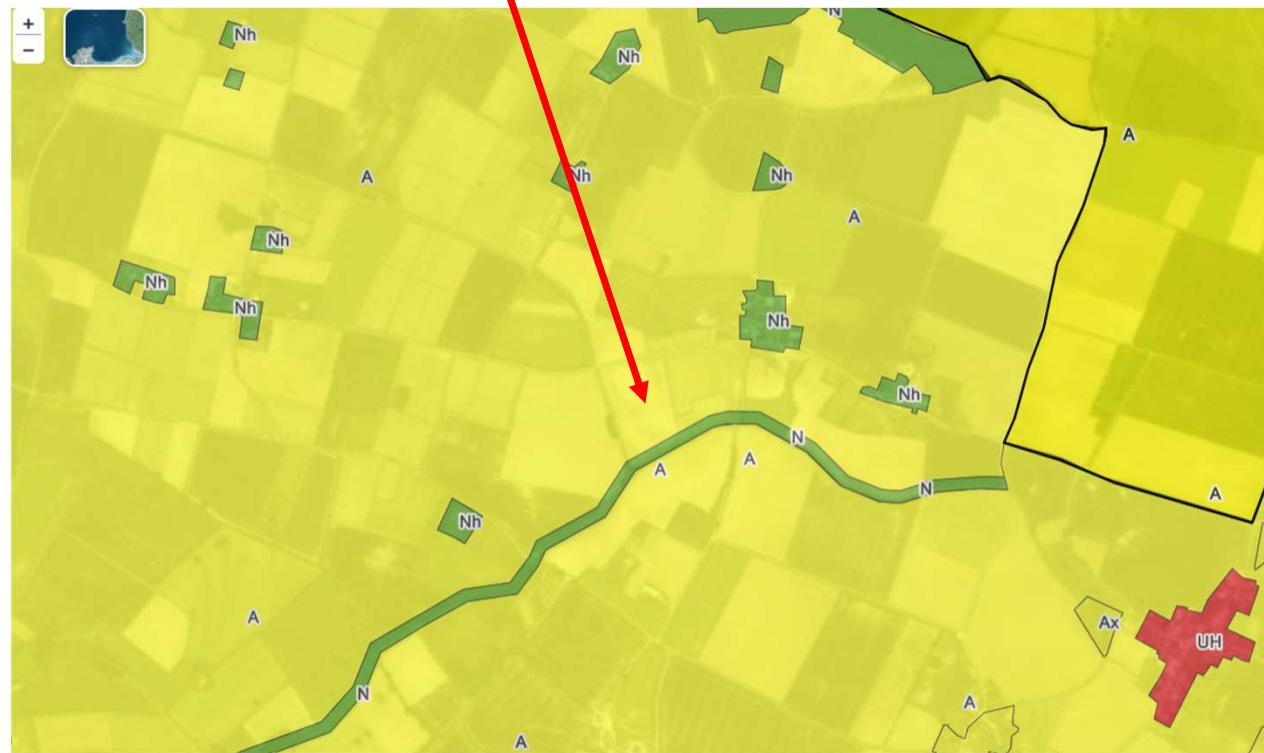




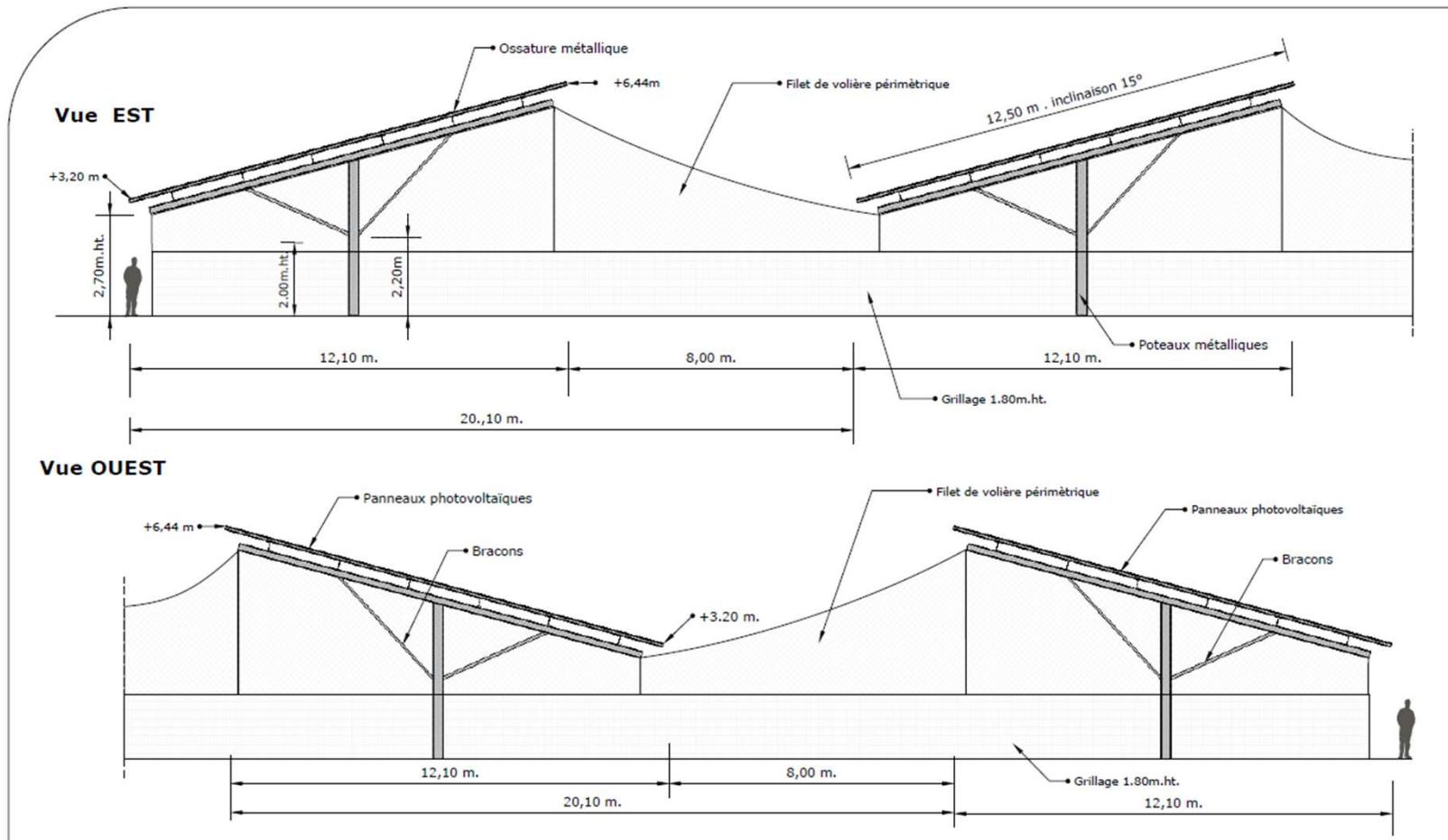
Projets Lieu-dit « Les Sauleaux »

Les parcelles sont soumises au PLU de Chavagnes les EAUX

Zonage des projets : **Zone Agricole**

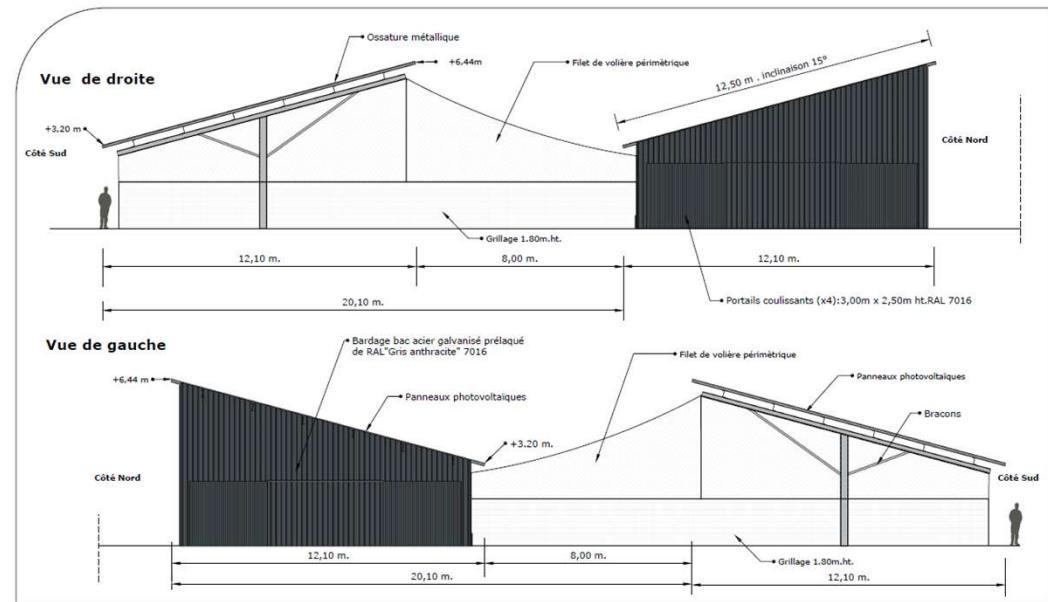
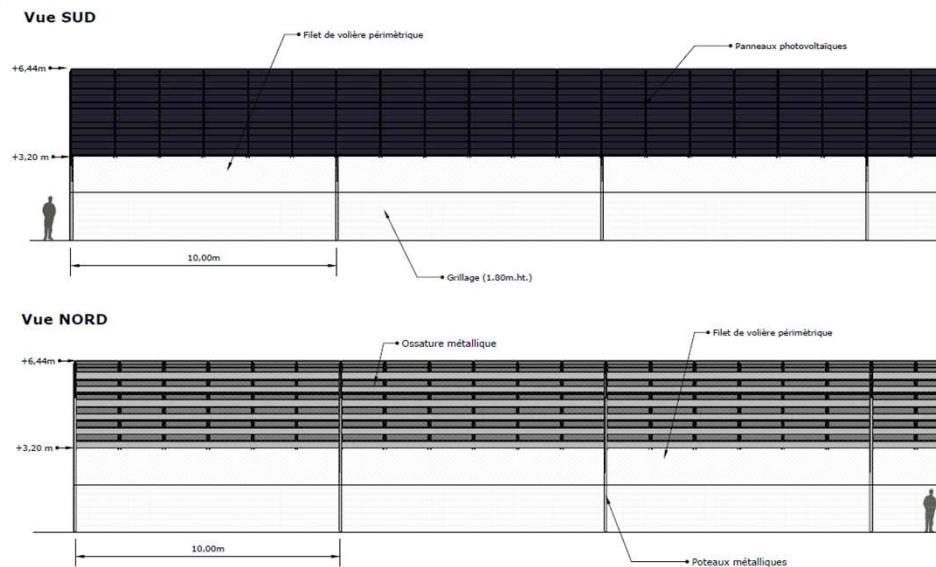


Coupe Structure





Coupe Structure



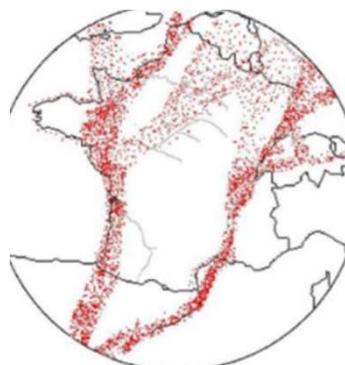
Pourquoi un projet de volière photovoltaïque ?



PROTEGER LES STRUCTURES ET LE GIBIER CONTRE ALEAS CLIMATIQUES



AMELIORER LE BIEN-ETRE ANIMAL ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL



➊ Volière : une synergie entre l'agricole et la production d'énergie

Une synergie Technique

Réduction du risque d'effondrement des volières et la mort d'oiseaux qui en découle sont ainsi évités

Plus d'espace dans les volières avec une baisse du nbr des poteaux, favorisant le vol

Des zones à l'abri des intempéries permettant de baisser l'agglutinement et l'étouffement des oiseaux

Une synergie Economique

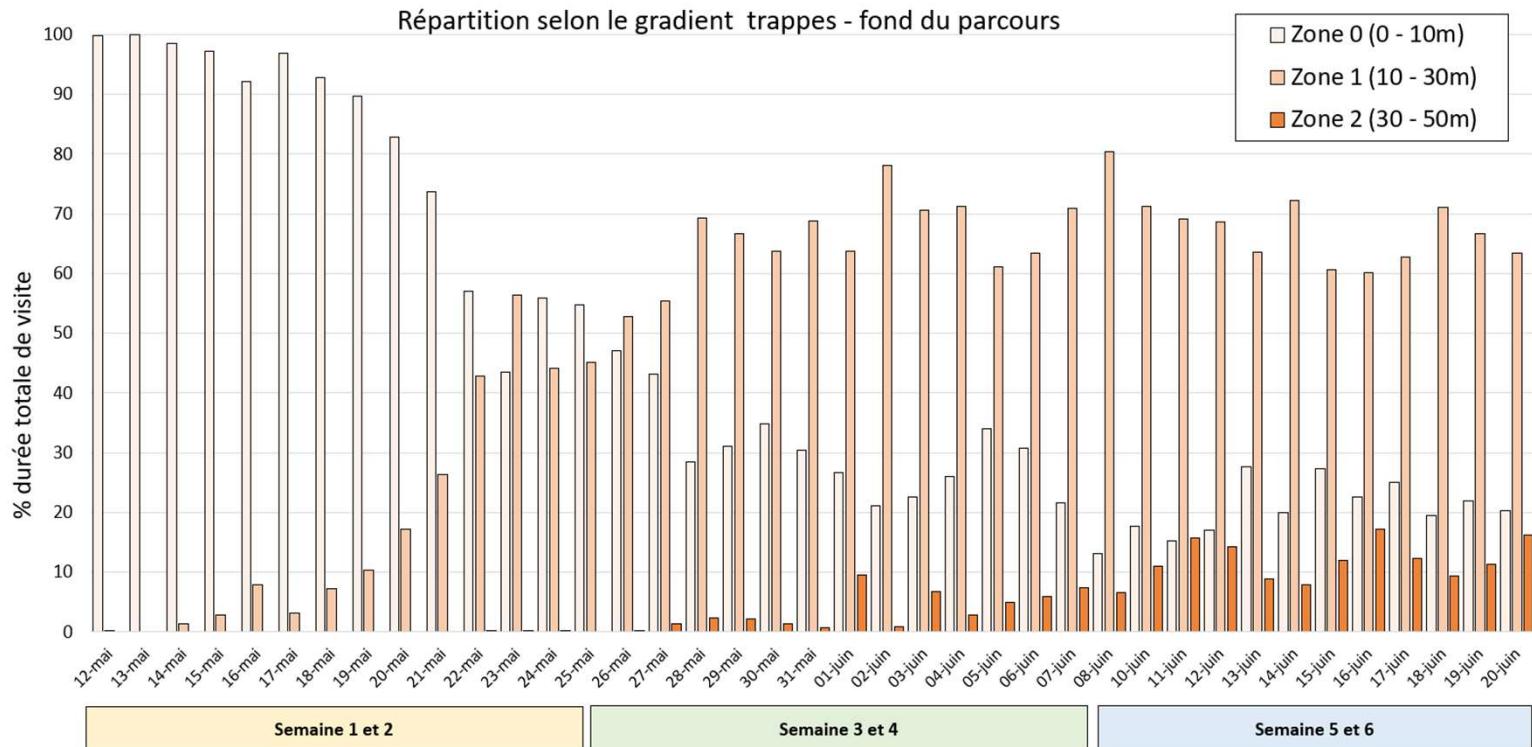
Réduction de l'investissement pour l'exploitant agricole du fait des prises en charges de Technique Solaire : filets, clôtures extérieurs et intérieurs, menuiseries et le bâtiment.

Réduction des coûts d'entretien du fait de la robustesse de la structure, conçue et dimensionnée pour durer dans le temps et facilité le travail des éleveurs (circulation, automatisation, zones abritées etc.)





Etude AgriPVol avec l'INRAE



- La fréquentation de la Zone 0 (sans panneau solaire) diminue de 100 % le premier jour à 20 % du temps, après 4 semaines d'appropriation du parcours extérieur. Après deux semaines, 70 – 80 % du temps les volailles sont à plus de 10 mètres des trappes, dans l'environnement agrivoltaïque.
- En comparaison de Campbell et al. (2017b) et Larsen et al. (2018), les poulets agriPV fréquentent moins les 10 premiers mètres devant les trappes et donc sont plus dispersés dans le parcours extérieur.



L'effet Parasol des ombrières



- L'ombre apportée par les panneaux solaires sont des zones de fréquentation importante.
- En absence de zones d'ombre « contrastées » les poulets ont une répartition aléatoire : fréquentation des inter-rangs et sous les panneaux solaires.



Insertions paysagères Projet N°1





Insertions paysagères Projet N°2 & 3



VUE 2



VUE 3



Projet



Projet



Avec mesure paysagère



Avec mesure paysagère



Exemple de projet TS



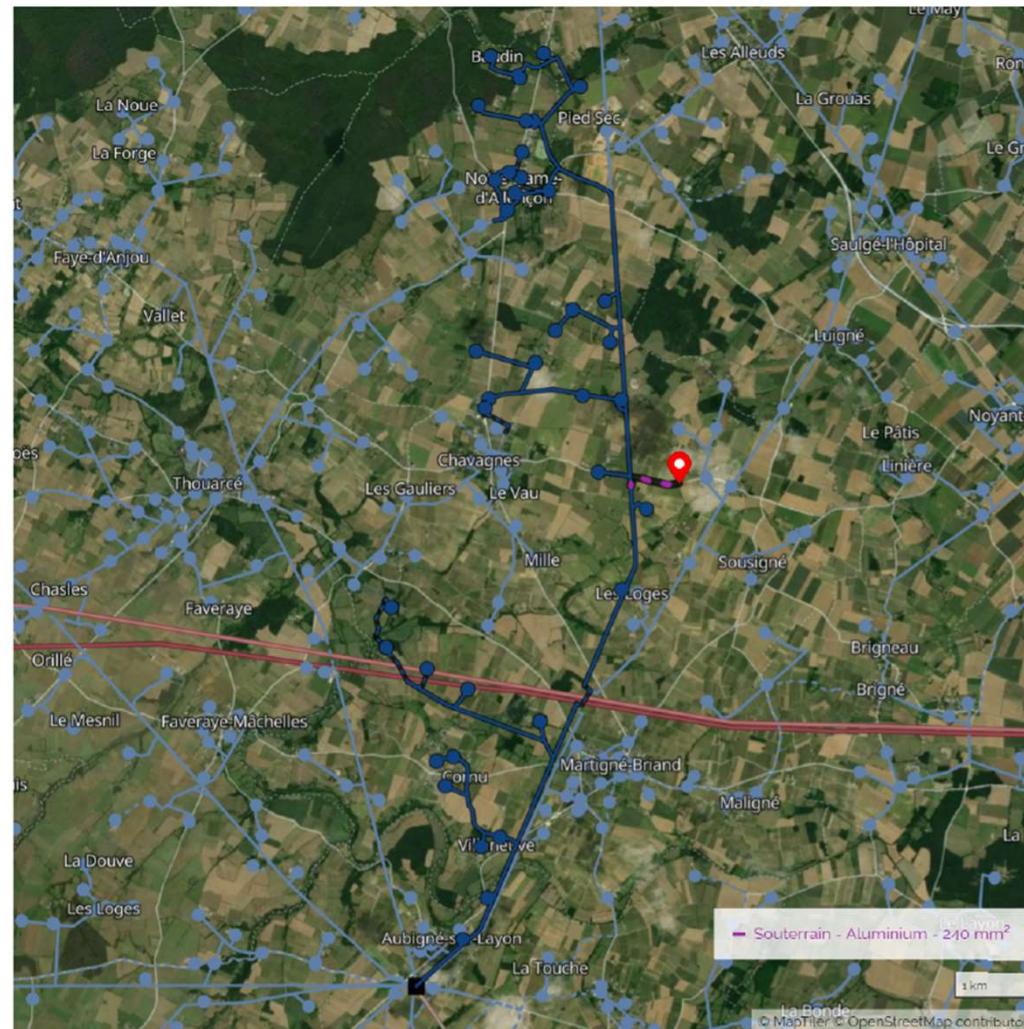


Aucune zone humide n'est présente sur l'emprise du projet, du chemin empierré, du poste électrique ou de la poche souple



Le projet Raccordement

- 50m / PS Aubigne / PS Doue la fontaine



■ Synthèse des retombées d'un projet photovoltaïque

 1

Être acteur de la transition énergétique

- Participer à la lutte contre le changement climatique ;
- Participer à l'atteinte des objectifs nationaux en matière de développement des EnR ;
- Participer à l'atteinte des objectifs régionaux énergie-climat.

 2

Contribuer à la transition agricole

- Transmission, installation ;
- Maintien ou création d'emploi ;
- Amélioration, innovation ;
- Évolution de filières ;
- Adaptation au changement climatique ;
- Résiliences des écosystèmes ;
- Énergie.

 3

Participer aux revenus des collectivités locales

- Retombées fiscales pour votre bloc communal (IFER, CFE, CVAE...) ;
- Retombées fiscales pour votre département (IFER, CVAE) ;
- Retombées fiscales pour votre région (CVAE).



Retombées fiscales des projets photovoltaïques

Répartition des recettes fiscales

	Bloc communal	Département	Région
IFER	20% Commune 50% EPCI	30%	0%
TFPB	Fonction des taux	Fonction des taux	0%
CET	CFE	100%	0%
	CVAE	26,50%	23,50%
TA	Fonction des taux	Fonction des taux	Fonction des taux et de la région



Les recettes fiscales les plus importantes sont pour le **bloc communal et le département**



Retombées fiscales des projets photovoltaïques

Estimation de l'IFER

Estimation pour une centrale de 5 200 kWc
(estimation actuelle de la puissance du parc agrivoltaïque)

IFER = 3,479€/kW/an puis 8,36€/kW/an

	1-20 (/an)	21-40 (/an)	TOTAL (40 ans)
70% EPCI – 50%	9 045,40 €	21 736,00 €	615 628,00 €
Commune – 20%	3 618,16 €	8 694,40 €	246 251,20 €
30% Département	5 427,24 €	13 041,60 €	369 376,80 €
TOTAL	18 090,80 €	43 472,00 €	1 231 256,00 €





Contacts

Collaborons ensemble

Pierre Chenu

Ingénieur Agronome

pierre.chenu@techniquesolaire.com

06 60 71 93 21



TECHNIQUE SOLAIRE

MERCI !